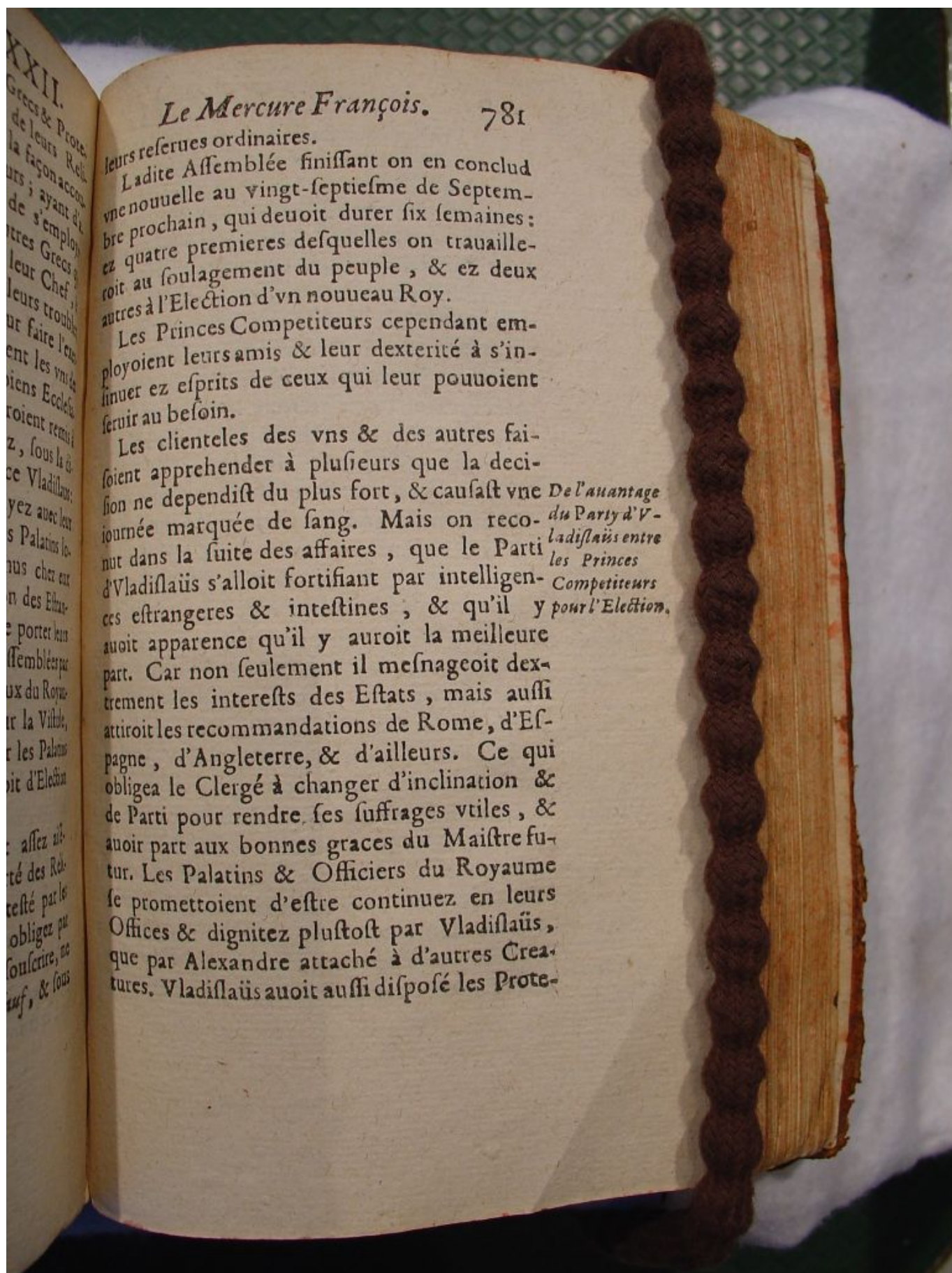


1632\_780.jpg





1632\_781.jpg



*Le Mercure François.* 781

leurs reserves ordinaires.

Ladite Assemblée finissant on en conclut vne nouvelle au vingt-septiesme de Septembre prochain, qui devoit durer six semaines: ez quatre premieres desquelles on travailloit au soulagement du peuple, & ez deux autres à l'Electon d'un nouveau Roy.

Les Princes Competiteurs cependant employoient leurs amis & leur dexterité à s'infinuer ez esprits de ceux qui leur pouvoient servir au besoin.

Les clientele des vns & des autres faisoient apprehender à plusieurs que la decision ne dependist du plus fort, & causast vne journée marquée de sang. Mais on reconut dans la suite des affaires, que le Parti d'Vladislaus s'alloit fortifiant par intelligences estrangeres & intestines, & qu'il y avoit apparence qu'il y auroit la meilleure part. Car non seulement il mesnageoit dextrement les interests des Estats, mais aussi attiroit les recommandations de Rome, d'Espagne, d'Angleterre, & d'ailleurs. Ce qui obligea le Clergé à changer d'inclination & de Parti pour rendre ses suffrages utiles, & avoir part aux bonnes graces du Maistre futur. Les Palatins & Officiers du Royaume se promettoient d'estre continuez en leurs Offices & dignitez plustost par Vladislaus, que par Alexandre attaché à d'autres Creatures. Vladislaus avoit aussi disposé les Prote-

*De l'avantage  
du Party d'V-  
ladislaus entre  
les Princes  
Competiteurs  
pour l'Electiom.*



1632\_782.jpg



782 M. DC. XXXII.

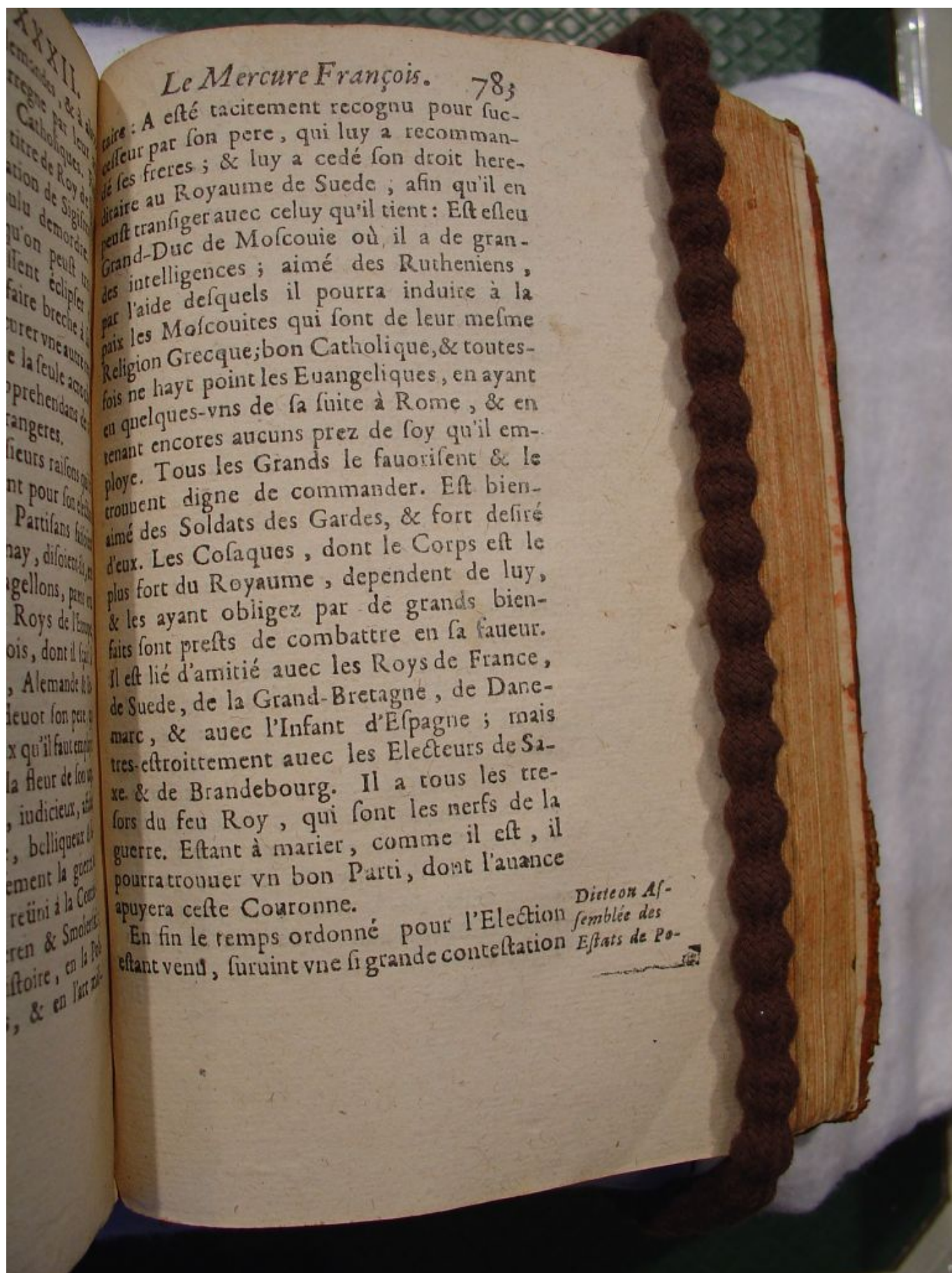
stans à rabattre de leurs demandes, & à abregger le temps de l'Interregne par leur accommodement avec les Catholiques. Rien ne luy nuisoit plus que le titre de Roy de Suede, qu'il portoit à l'imitation de Sigismond, qui n'en auoit iamais voulu demordre. Les Partisans souhaittoient qu'on peust trouver des expediens qui pensent eclipser cette Royauté titulaire, sans faire breche à la reputation pour luy en procurer vne autre. Ala verité c'estoit presque la seule acroche de son Election, les Estats apprehendans de s'entriquer en des guerres estrangeres.

*Raisons en faueur de l'Election d'Vladislaus à la Couronne de Pologne.*

Au reste il y auoit plusieurs raisons qui fauorisoient & combattoient pour son election à la Royauté, que ses Partisans faisoient sonner bien haut. Il est nay, disoient-ils, en Pologne, de la race des Jagellons, parent ou allié de la plus-part des Roys de l'Europe, nourry entre les Polonnois, dont il scait la langue, outre la Latine, Alemande & Italienne, sous vn Prince deuot son pere, qui luy a appris à discerner ceux qu'il faut employer aux affaires; qu'il est en la fleur de son age, magnanime, industrieux, iudicieux, affable, liberal, aimant la Iustice, belliqueux & laborieux: a fait heureusement la guerre en Mosconie & Valachie; reüni à la Couronne les Duchez de Seueren & Smolenski; voyagé, estudié en l'Histoire, en la Politique, ez Fortifications, & en l'art mili-



1632\_783.jpg



*Le Mercure François. 783*

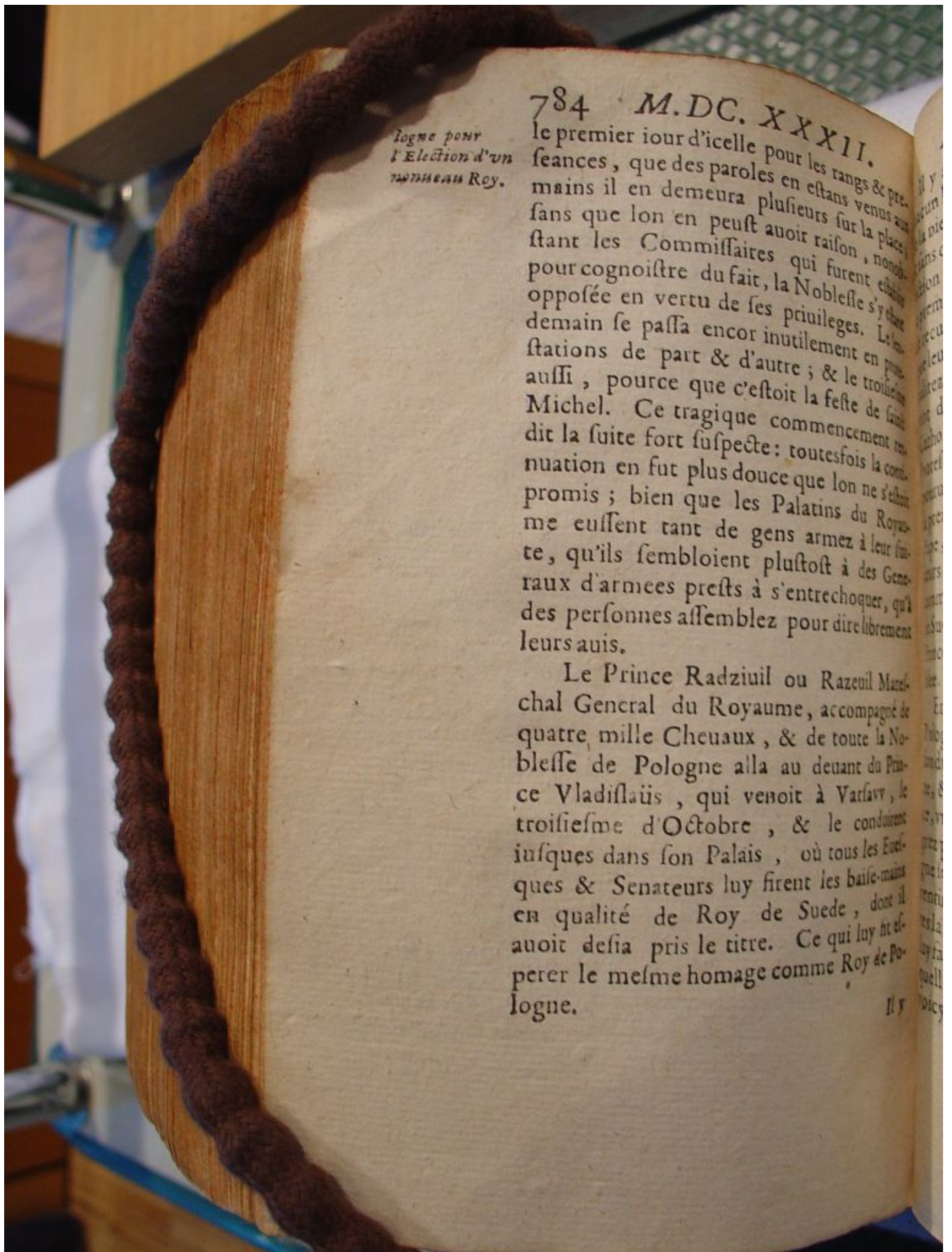
...aire : A esté tacitement reconnu pour suc-  
cesseur par son pere, qui luy a recomman-  
dé ses freres ; & luy a cedé son droit here-  
ditaire au Royaume de Suede ; afin qu'il en  
peust transiger avec celuy qu'il tient : Est esleu  
Grand-Duc de Moscouie où il a de gran-  
des intelligences ; aimé des Rutheniens,  
par l'aide desquels il pourra induire à la  
paix les Moscouites qui sont de leur mesme  
Religion Grecque ; bon Catholique, & toutes-  
fois ne hayt point les Euangeliques, en ayant  
en quelques-vns de sa suite à Rome, & en  
tenant encores aucuns prez de soy qu'il em-  
ploie. Tous les Grands le fauorisent & le  
trouvent digne de commander. Est bien-  
aimé des Soldats des Gardes, & fort desiré  
d'eux. Les Cosaques, dont le Corps est le  
plus fort du Royaume, dependent de luy,  
& les ayant obligez par de grands bien-  
faits sont prests de combattre en sa faueur.  
Il est lié d'amitié avec les Roys de France,  
de Suede, de la Grand-Bretagne, de Dane-  
marc, & avec l'Infant d'Espagne ; mais  
tres-estroitement avec les Electeurs de Sa-  
xe. & de Brandebourg. Il a tous les tres-  
sors du feu Roy, qui sont les nerfs de la  
guerre. Estant à marier, comme il est, il  
pourratrouver vn bon Parti, dont l'auance  
apuyera ceste Couronne.

En fin le temps ordonné pour l'Electio[n]  
estant venu, suruint vne si grande contestation

*Dieton As-  
semblée des  
Estats de Po-*

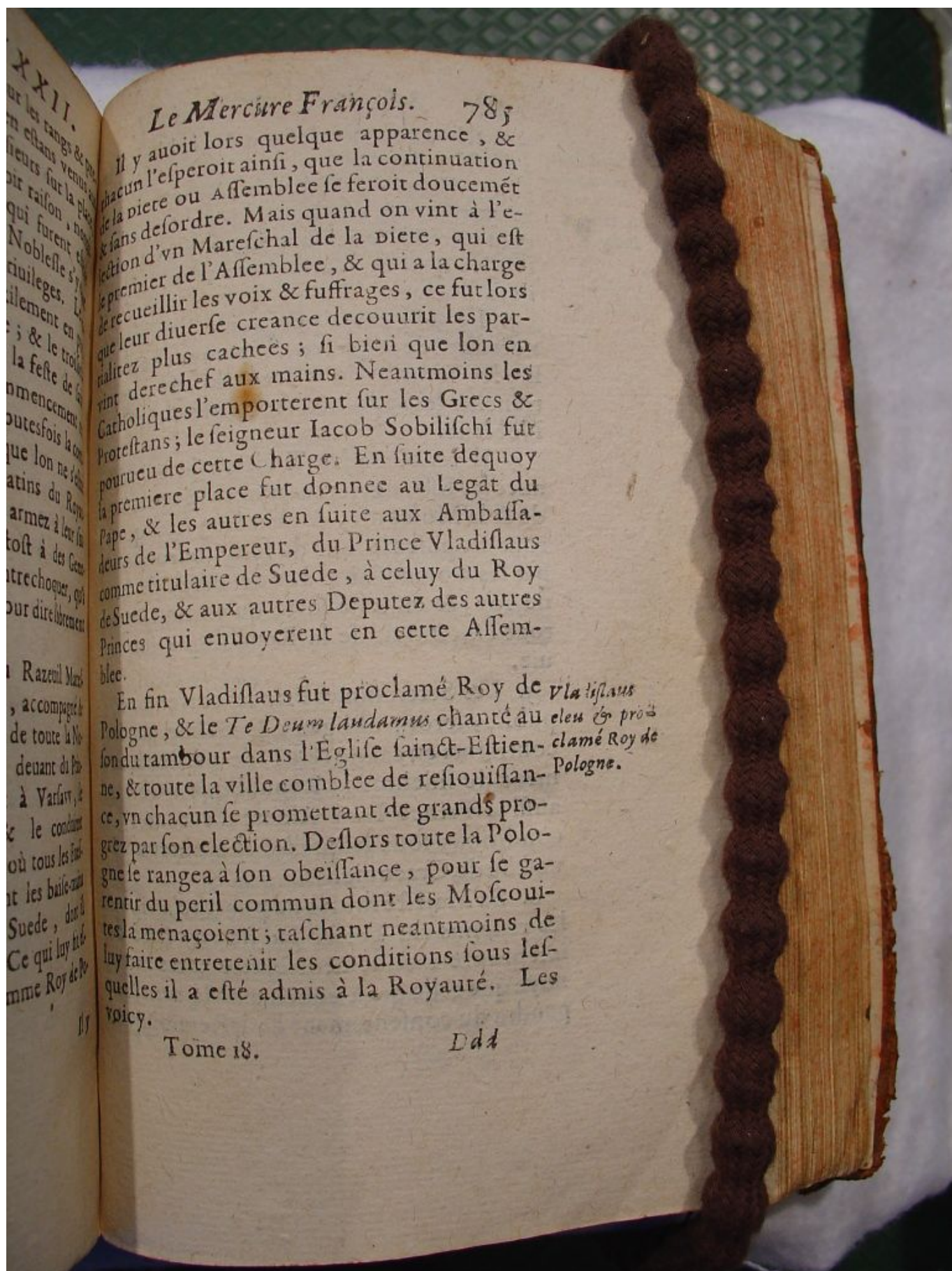


1632\_784.jpg



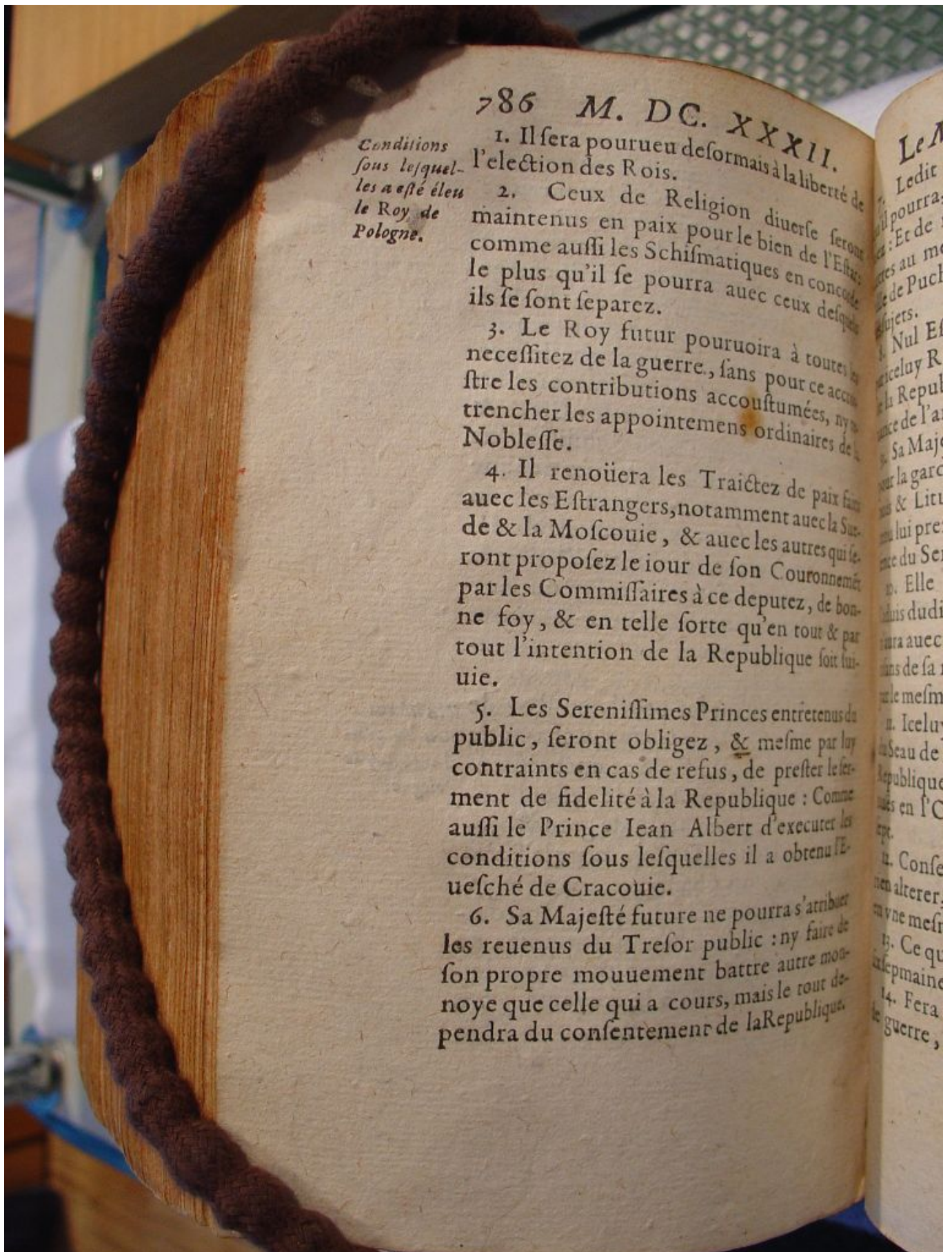


1632\_785.jpg





1632\_786.jpg



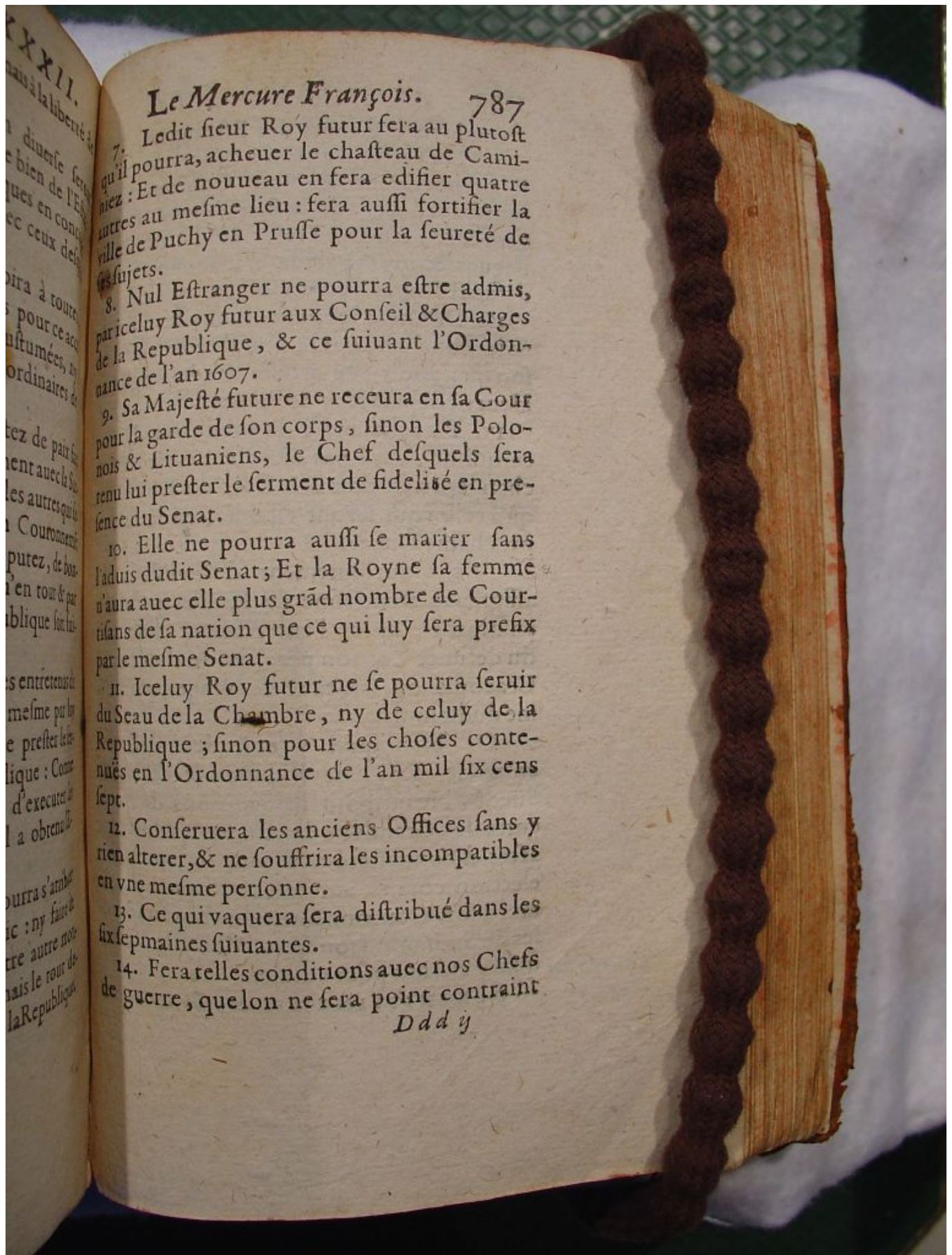
*Conditions  
sous lesquelles  
le Roy de  
Pologne.*

786 M. DC. XXXII.

1. Il fera pourueu desormais à la liberté de l'election des Rois.
2. Ceux de Religion diuerse seront maintenus en paix pour le bien de l'Estat: comme aussi les Schismatiques en concorde le plus qu'il se pourra avec ceux desquels ils se sont separez.
3. Le Roy futur pouruoirà à toutes les necessitez de la guerre, sans pour ce accroistre les contributions accoustumées, ny trancher les appointemens ordinaires de la Noblesse.
4. Il renouiera les Traictez de paix faits avec les Estrangers, notamment avec la Suède & la Moscouie, & avec les autres qui seront proposez le iour de son Couronnement par les Commissaires à ce deputez, de bonne foy, & en telle sorte qu'en tout & par tout l'intention de la Republique soit suivie.
5. Les Serenissimes Princes entretenus du public, seront obligez, & mesme par luy contraints en cas de refus, de prester le serment de fidelité à la Republique: Comme aussi le Prince Iean Albert d'executer les conditions sous lesquelles il a obtenu l'Euesché de Cracouie.
6. Sa Majesté future ne pourra s'attribuer les reuenus du Tresor public: ny faire de son propre mouuement battre autre monnoye que celle qui a cours, mais le tout dependra du consentement de la Republique.

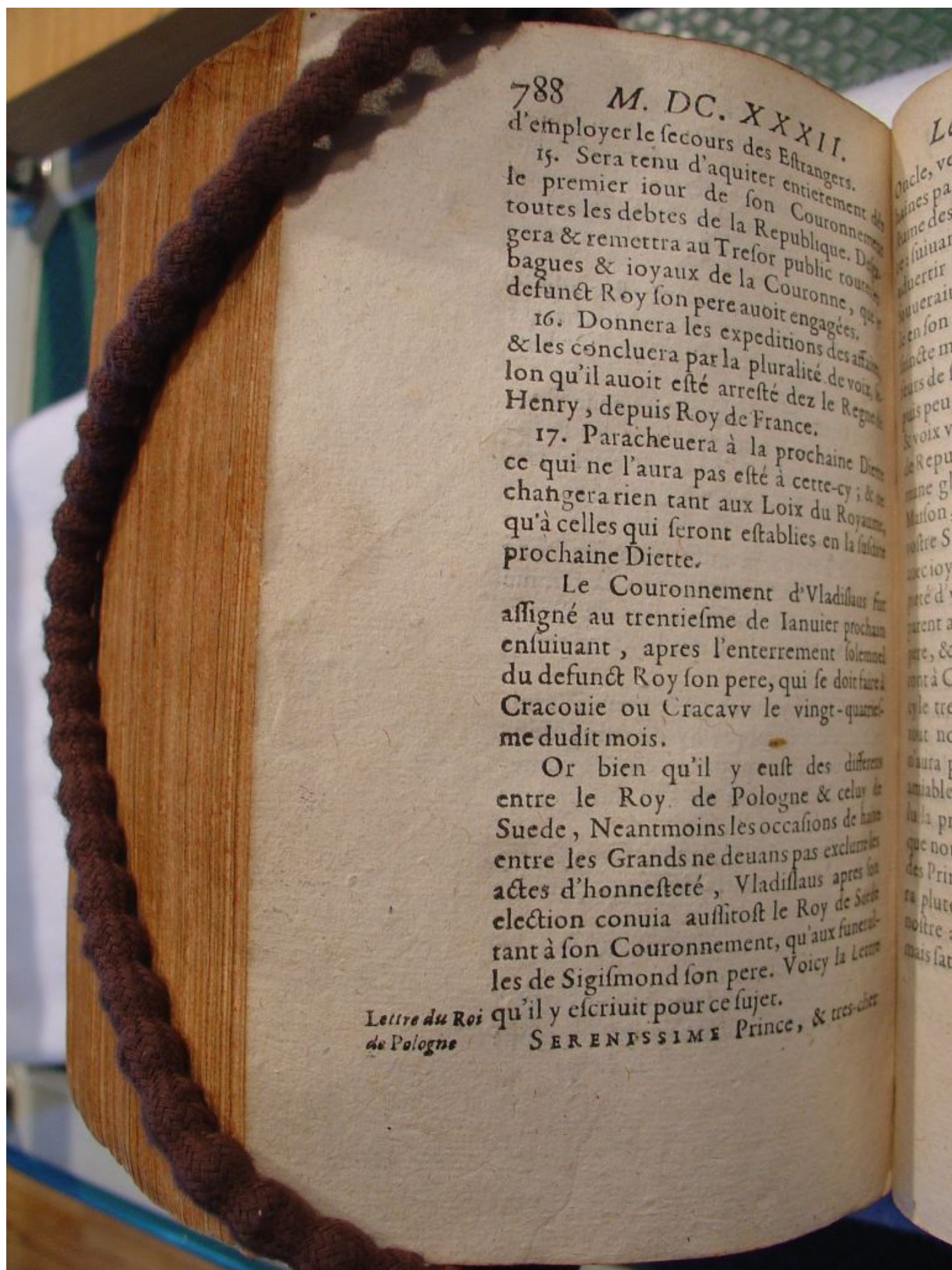


1632\_787.jpg





1632\_788.jpg



788 M. DC. XXXII.

d'employer le secours des Estrangers.  
15. Sera tenu d'aquiter entierement des  
le premier iour de son Couronnement  
toutes les debtes de la Republique. De  
gera & remettra au Tresor public toutes  
bagues & ioyaux de la Couronne, que  
defunct Roy son pere auoit engagées.

16. Donnera les expéditions des affaires  
& les concluera par la pluralité de voix.  
lon qu'il auoit esté arresté dez le Regne  
Henry, depuis Roy de France.

17. Paracheuera à la prochaine Diette  
ce qui ne l'aura pas esté à cette-cy; & ne  
changera rien tant aux Loix du Royaume,  
qu'à celles qui seront establies en la future  
prochaine Diette.

Le Couronnement d'Vladislaus fut  
assigné au trentiesme de Ianuier prochain  
ensuiuant, apres l'enterrement solemnel  
du defunct Roy son pere, qui se doit faire à  
Cracouie ou Cracavv le vingt-quatre-  
me dudit mois.

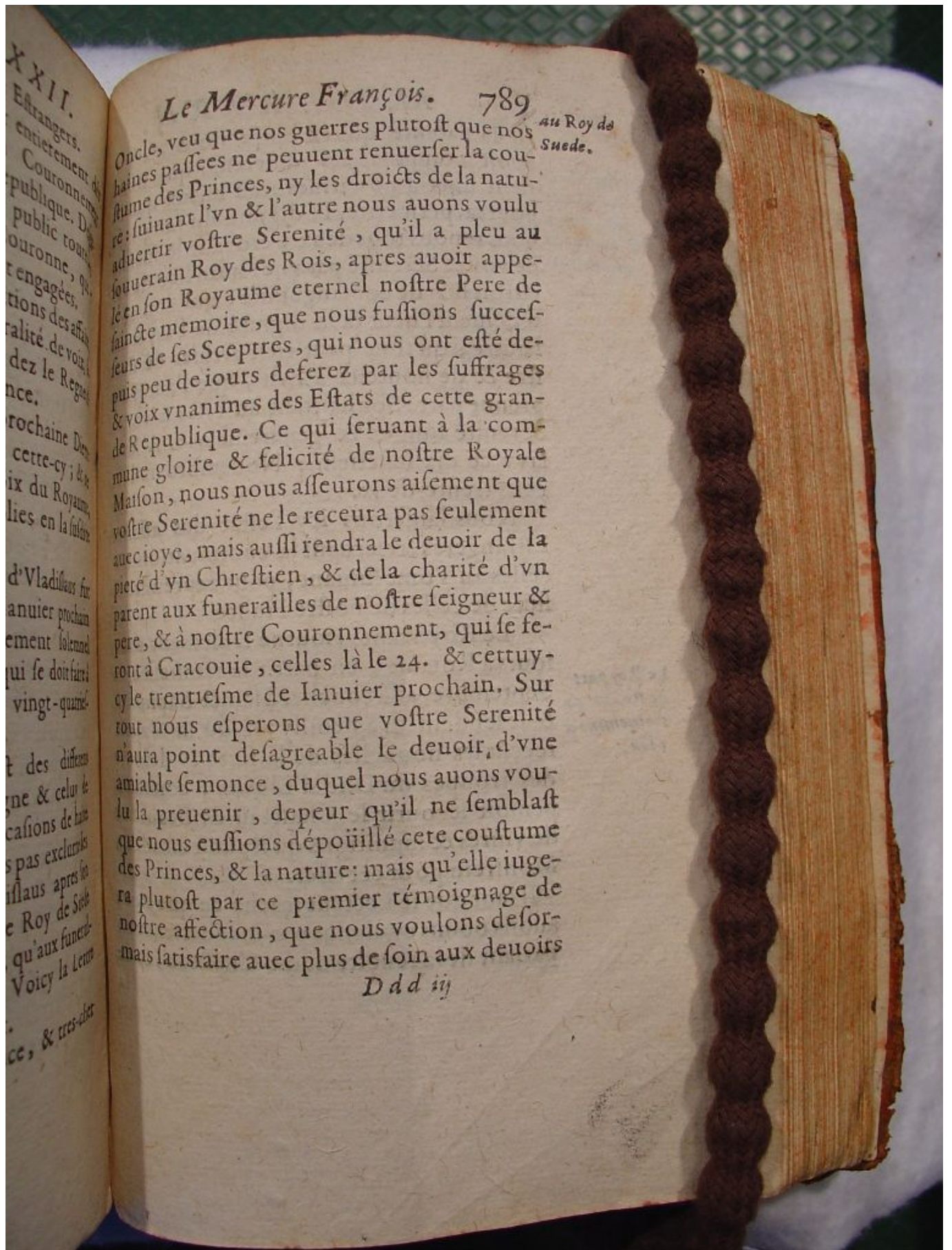
Or bien qu'il y eust des differens  
entre le Roy de Pologne & celui de  
Suede, Neantmoins les occasions de haine  
entre les Grands ne deuant pas exclure les  
actes d'honesteté, Vladislaus apres son  
election conuia aussitost le Roy de Suede  
tant à son Couronnement, qu'aux funeral-  
les de Sigismond son pere. Voicy la Lettre

*Lettre du Roi  
de Pologne*

qu'il y escriuit pour ce sujet.  
SERENISSIME Prince, & tres-cher



1632\_789.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**